

THÉMATIQUE :

ACCOMPAGNEMENT

FORMATION :

Protection juridique des majeurs



DURÉE

- Durée globale estimée : 10h50 heures
- Temps de travail personnel estimé : 1h00 heures

DATES

- Dates à consulter sur la plateforme
- Pour une programmation à venir, n'hésitez pas à nous contacter à cette adresse : plateforme.LMS@opco-sante.fr

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation des acquis par un quiz à effectuer sur la plateforme.
- Évaluation de la satisfaction de la formation par tous les participants.
- Certificat de réalisation téléchargeable à l'issue de la formation

ORGANISME DE FORMATION

ASKORIA

ASKORIA



CONTACTS ET ASSISTANCE

- Organisme de formation :
Service Formation Continue
fdcpnum@askoria.eu
06 59 69 99 36
- OPCO Santé :
Plateforme.LMS@opco-sante.fr

OBJECTIFS

Cette formation doit permettre d'apporter une connaissance sur les grands principes et les différentes mesures de protection juridique des majeurs protégés. Notamment :

- Connaître le cadre légal de la protection juridique du majeur protégé,
- Identifier les missions, le champ d'action et le rôle d'un mandataire judiciaire à la protection des majeurs,
- Comprendre le rôle et les responsabilités de chaque acteur dans une mesure de protection juridique,
- Faciliter la coopération avec le mandataire judiciaire : établir une cohérence et une complémentarité entre le projet individuel produit par l'établissement d'accueil et Document Individuel de Protection des Majeurs (DIPM).

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social travaillant avec des personnes sous protection juridique.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis en termes de connaissances.

PROGRAMME

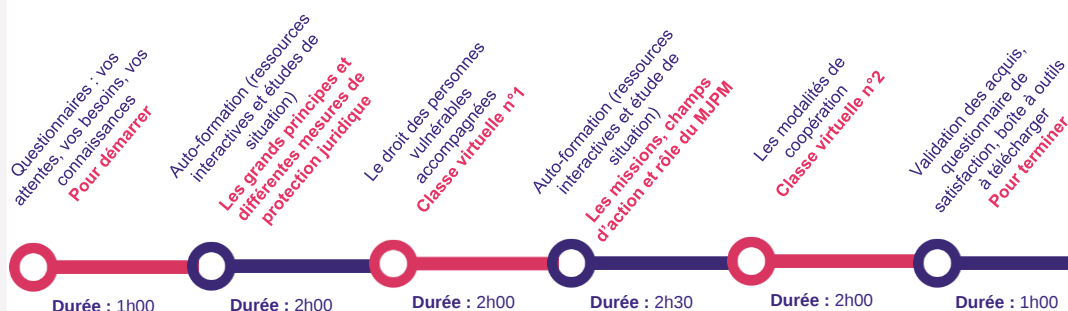
Descriptif du programme :

Ce programme de formation combine des périodes d'auto-formation (e-learning) avec deux sessions de classe virtuelle animées par deux experts : juriste en droit des personnes vulnérables et un mandataire judiciaire de la protection des majeurs.

Les séquences de formation comprennent des textes pédagogiques, des capsules sonorisées, des podcasts, des quiz et des analyses de situation.

Les informations clés à retenir seront téléchargeables à la fin de chaque séquence.

Déroulé pédagogique :



LES + DE LA FORMATION

La diversité des ressources (modules interactifs, podcasts, exercices, quiz, classes virtuelles),

Le format hybride (auto-formation, échanges synchrones)

QUALITÉS DES FORMATEURS

Françoise Lamour-Pannetier, Juriste en droit des personnes vulnérables

Clément Sébire, Mandataire Judiciaire de la Protection des Majeurs (MJPM)